



Thierry Valleix

Ingénieur en Agriculture

Expert foncier et agricole

Etudes, conseils et services

En agriculture, environnement et cartographie

Expert près de la Cour d'Appel de Riom

Membre du CNEFAF

**GAEC du LYS
Les Pezières
12120 GALGAN**

ELEVAGE PORCIN ENGRAISSEUR

**Demande d'enregistrement pour
la création d'un bâtiment porcin
d'engraissement sur paille**

**Lieu-dit : La Chapellette
12120 LES ALBRES**

PRESENTATION DU PROJET

Février 2023 – Modification mai 2023

**GAEC du LYS
Les Pezières
12120 GALGAN**

ELEVAGE PORCIN ENGRAISSEUR

**Demande d'enregistrement pour la création
d'un bâtiment porcin d'engraissement sur paille**

**Lieu-dit : La Chapelle
12120 LES ALBRES**

PRESENTATION DU PROJET

Version 11 mai 2023



TABLE DES MATIERES

1	DEMANDE D'ENREGISTREMENT	4
1.1	Identité du demandeur	4
1.2	Description, nature et volume des activités.....	4
	Objet de la demande	4
	Description de l'activité	5
1.3	Localisation	5
	Situation cadastrale	6
	Situation par rapport au bourg.....	6
	Environnement du site.....	6
1.4	Rubrique de la nomenclature des installations classées	7
1.5	Description des bâtiments et installations	8
	Site de la Chapelette.....	8
	Autres sites d'élevage.....	10
1.6	Ouvrages de stockage des effluents	11
1.7	Effectifs bovins et porcins, production de lisier et fumier	11
1.8	Plan d'épandage et bilan de fertilisation	13

1 DEMANDE D'ENREGISTREMENT

1.1 Identité du demandeur

- ◆ Exploitant : GAEC du LYS
- ◆ Gérants : Monsieur et Mesdames NOYRIGAT Stéphane (47 ans), Laurence (42 ans) et Thérèse (72 ans)
- ◆ Siège social : Les Pézières – 12120 GALGAN
- ◆ Adresse élevage : LA Chapelette – 12120 LES ALBRES
- ◆ Commune implantation du projet : La Chapelette - 12700 ASPRIERES
- ◆ Téléphone : 06 15 14 64 24
- ◆ Courriel : stephane.noyrigat@sfr.fr

- ◆ N° PACAGE : 12108121
- ◆ N° SIRET : 47948250700015

1.2 Description, nature et volume des activités

L'exploitation du GAEC du LYS comprend 3 sites d'élevage, à savoir :

- Lieu-dit La Chapelette communes Les Albres : site consacré principalement à un troupeau de vaches laitières (105 vaches traites), quelques vaches allaitantes et une cinquantaine de porcelets sur paille ;
- Lieu-dit Les Pezières commune de Galgan : bâtiment d'engraissement porcin de 130 places sur caillebotis (lisier) ;
- Lieu-dit La Conquie communes Peyrusse le Roc : bâtiment d'engraissement porcin de 350 places sur caillebotis.

Objet de la demande

Le GAEC du Lys souhaite regrouper des sites porcins tout à procédant à une extension mesurée, par la création d'un bâtiment de 800 places d'engraissement sur paille sur le site de La Chapelette.

Tous les sites et bâtiments porcins existants seront abandonnés et désaffectés.

Le présent rapport a pour objet de :

- Décrire le bâtiment en projet et la production attendue ;
- Décrire le plan d'épandage qui ne comprend que les terres du GAEC ;
- Montrer le respect par l'élevage, dans sa nouvelle configuration, de l'ensemble des règles applicables à une installation classée soumise à enregistrement.

Description de l'activité

Production laitière

Le troupeau laitier compte 105 vaches traites quotidiennement, pour un troupeau de 240 têtes au total, en comptant les vaches taries (une trentaine) et l'ensemble des génisses. Le nombre de vaches est en moyenne de 135.

La production laitière s'établit à 1 million de litre par an. Le lait est commercialisé par la coopérative Cant'Avey'Lot, regroupant 27 éleveurs du Cantal, de l'Aveyron et du Lot.

Le GAEC adhère à la démarche nutritionnelle et environnementale Bleu-Blanc-Cœur, pour la production laitière.

Production de viande bovine

Le troupeau de vaches allaitantes compte une trentaine de mère. La production consiste en une quinzaine de génisses d'élevage et 4 broutards par an.

Production porcine

Compte tenu de la capacité du bâtiment, la production attendue s'établit comme suit :

- 1600 porcs en engraissement, atteignant 118 kg de carcasse.

Les porcs engraisés sont abattus à l'abattoir de Capdenac et en quasi-totalité valorisés auprès d'un charcutier de cette même ville.

1.3 Localisation

Le site d'élevage de la Chapelette se trouve à environ 2 km au nord du bourg de Les Albres, dans une tête de talweg, à proximité de l'ancien corps de ferme. Le site comprend actuellement le bâtiment des vaches laitières, un bâtiment de stockage abritant la fabrique d'aliment, plusieurs bâtiments anciens décrits infra.

Le bâtiment porcin en projet sera construit quasiment dans le prolongement de la stabulation des vaches laitière, le long de la route départementale n° 144, reliant Bouillac à Les Albres.

Voir plan de situation

Les coordonnées Lambert 93 du bâtiment en projet (approximativement au centre du bâtiment).

X : 634456

Y : 6384372

Situation cadastrale

Le site de la Chapelette est implanté sur plusieurs parcelles des commune d’Asprières Les Albres, selon le tableau ci-dessous :

N°	Désignation des bâtiments	Commune	Section	Numéro parcelle
1	Porcherie en projet	Asprières	C	845
2	Stabulation des vaches laitières	Asprières	C	843-845
3	Bâtiment de stockage et fabrique d’aliment	Asprières	C	843-845
4	Porcelets, à désaffecter	Les Albres	AM	42-286
5	Stabulation bovine	Les Albres	AM	281
6	Stabulation bovine	Les Albres	AM	286
7	Atelier	Les Albres	AM	44

Situation par rapport au bourg

L’élevage existant se trouve à environ 1,7 km au nord du bourg de Les Albres.

Cette situation est illustrée par :

- Une carte de localisation au 1/25000 sur fond topographique IGN ;
- Un plan de situation au 1/3000, sur fond cadastral et orthophoto IGN.

Environnement du site

Du plan de situation, nous relevons la présence de deux habitations dans le **rayon de 100 m** de l’ensemble des bâtiments d’exploitation, à savoir :

- Celle de Madame Thérèse NOYRIGAT, membre du GAEC ;
- L’habitation d’un tiers, juste sur le rayon de 100 m. L’atelier, abrité sous un bâtiment ancie, est à moins de 100 m de cette habitation, alors que tous les bâtiments d’élevage sont à plus de 100 m.

Toujours dans le rayon de 100 m, nous notons la présence des bâtiments non utilisés de l’ancien corps de ferme et d’un étang appartenant aux membres du GAEC, ce dernier étant à plus de 35 mètres des bâtiments d’élevage. L’émissaire de l’étang se trouve également pour partie dans le rayon de 100 m.

Dans le **rayon de 300 m** autour de l’ensemble des bâtiments d’exploitation, nous relevons la présence des hameaux de Lacau Haute et Puech Blanc, comprenant plusieurs habitations et des bâtiments agricoles. Au sud-est, des bâtiments excentrés de la Chapelette sont inclus dans le rayon, mais ne sont pas occupés. Un deuxième étang se trouve pour partie dans les 300 m, ainsi que le ruisseau provenant de l’étang amont déjà cité.

1.4 Rubrique de la nomenclature des installations classées

L'élevage porcin relève de la rubrique 2102 de la nomenclature des Installations Classées pour la Protection de l'environnement (ICPE) : Installations détenant plus de 450 animaux-équivalents et n'entrant pas dans les installations dont les activités sont classées au titre de la rubrique 3660 (plus de 700 truies ou plus de 2000 porcs en production de plus de 30 kg). Avec 800 animaux-équivalents, moins de 700 truies et moins de 2000 places d'engraissement, l'élevage relève bien du régime de l'enregistrement.

Les rubriques ICPE concernées par l'élevage s'établissent comme suit :

Rubriques nomenclature Installations Classées	Caractéristiques de l'installation en projet	Situation par rapport au seuil de classement de la nomenclature	Régime Installations Classées
Elevage porcin rubrique Rubrique 2102	800 animaux-équivalents	Plus de 450 animaux-équivalents	ENREGISTREMENT
Elevage de vaches laitières Rubrique 2101-2	135 vaches traites ou taries	Effectif compris entre 50 et 150 vaches	DECLARATION
Elevage de vaches allaitantes Rubrique 2101-3	30 vaches	Effectif inférieur à 100 vaches	NON SOUMIS
Stockage de céréales et de matières pulvérulentes Rubrique 2160	Stockage de 1000 m ³ de céréales, tourteaux et minéraux	Installation autre que silo plat Volume total des stockages est inférieur à 5 000 m ³	NON SOUMIS
Fabrique l'aliment Rubrique 2260	Installations dont les activités sont réalisées et classées au titre des rubriques 2101 et 2102		NON SOUMIS
Station-service non ouverte au public Rubrique 1435	Stockage de 3 m ³	Volume stocké inférieur à 100 m ³ d'essence et 500 m ³ au total	NON SOUMIS

A noter que l'autorisation d'exploiter du bâtiment de la Conquie, commune de Peyrusse-Le-Roc, porte 49 truies, 180 places PS et 360 places engraissement soit 543 équivalents. Dans la pratique il n'y a pas de truies, mais seulement 350 places d'engraissement utilisées.

1.5 Description des bâtiments et installations

Site de la Chapelette

Le principal site d'élevage est composé des bâtiments et installations, listés comme suit :

- 3 bâtiments d'élevage bovin
- 1 bâtiment d'élevage porcin à désaffecter
- 1 bâtiment d'élevage porcin à créer
- 1 bâtiment moderne à usage de stockage de paille et fourrage, abritant la fabrique d'aliment
- 1 bâtiment ancien à usage d'atelier
- Plusieurs bâtiments du corps de ferme ancien désaffectés ou sans usage

Ces bâtiments et installations sont indiqués sur les plans de situation.

➤ Bâtiment n°1 PROJET - Bâtiment porcin d'engraissement sur paille

- ◆ Organisation : 4 salles de 200 animaux en 5 cases de 40 places, soit 800 places
- ◆ Mode de logement : Litière de paille et courettes semis abritées ;
- ◆ Alimentation : soupe, depuis la fabrique d'aliment ;
- ◆ Ventilation statique ;
- ◆ Chauffage : absence ;
- ◆ Dimensions : 80 m x 22 m = 1760 m² ;
- ◆ Murs béton et bardage bois ;
- ◆ Toiture : entièrement recouverte de panneaux photovoltaïques ;
- ◆ Un local technique de 15m² et un quai d'embarquement de 70 m² seront accolés au bâtiment, à son angle nord-est.
- ◆ Fosse enterrée de 125 m³ utiles (50 m² x 2,5 m de hauteur utiles, 3 m de hauteur totale) à proximité du pignon sud-est, pour recueillir le purin des courettes.

☞ L'organisation future de ce bâtiment est illustrée par un plan d'ensemble et un plan représentant de façon détaillée un module du bâtiment, reproduits à la fin du paragraphe.

Bâtiment n°2 existant – Stabulation des vaches laitières

- ◆ Organisation : 110 places de vaches laitières
5 box pour veaux
Salle de traite rotative de 24 postes
Laiterie
Bureau
- ◆ Mode de logement : logettes sur caillebotis (lisier) ;
- ◆ Couloir d'alimentation sous auvent ;
- ◆ Dimensions : 78 m x 20 m = 1560 m²;
- ◆ Murs béton côté nord, bardage tôles sur haut du mur nord et pignon, ouvert côté sud ;
- ◆ Toiture : plaques fibrociment (pente nord) et tôles (pente sud) recouverte de panneaux photovoltaïque ;
- ◆ Fosse sous caillebotis sous les logettes, volume de 1700 m³, 2,5 m de profondeur.

➤ Bâtiment n°3 – Stockage et fabrique d'aliment

- ◆ Dimensions : 70 m x 26 m = 1820 m² ; 7 m de hauteur ;
- ◆ Murs : sous-bassement en béton et bardage tôles ;
- ◆ Toiture : plaques fibrociment (pente nord) et tôles (pente sud) recouverte de panneaux photovoltaïque ;
- ◆ Fabrique d'aliment : 3 cellules de 250 m³, 3 cellules de 70 m³, ensemble des machines concourant à la fabrication des aliments.

➤ Bâtiment n° 4 – Bâtiment traditionnel

Ce bâtiment abrite actuellement 50 à 80 porcelets, élevés sur litière accumulée de paille, élevage qui sera abandonné après-projet.

➤ Bâtiment n° 5 – Stabulation bovine

- Abrite les génisses prêtes à vêler (2 ans) et les vaches tarées
- Logement : stabulation libre sur litière accumulée de paille
- Dimensions : 34 m x 14 m (largeur maximale), surface : 380 m²
- Murs : parpaings côté ouest, ouvert sur les autres côtés
- Toiture : tôles

Au nord du bâtiment : fosse à purin carré de 40 m² de surface et environ 100 m³ et fumière de 120 m² entourée de 3 murs. La fumière correspond à l'espace n° 8 du plan de situation de détail reproduit ci-après, alors que la fosse de 100 m³ correspond à l'espace n° 9. Cette fosse récupère les purins de la stabulation n° 5 et de la fumière n° 8.

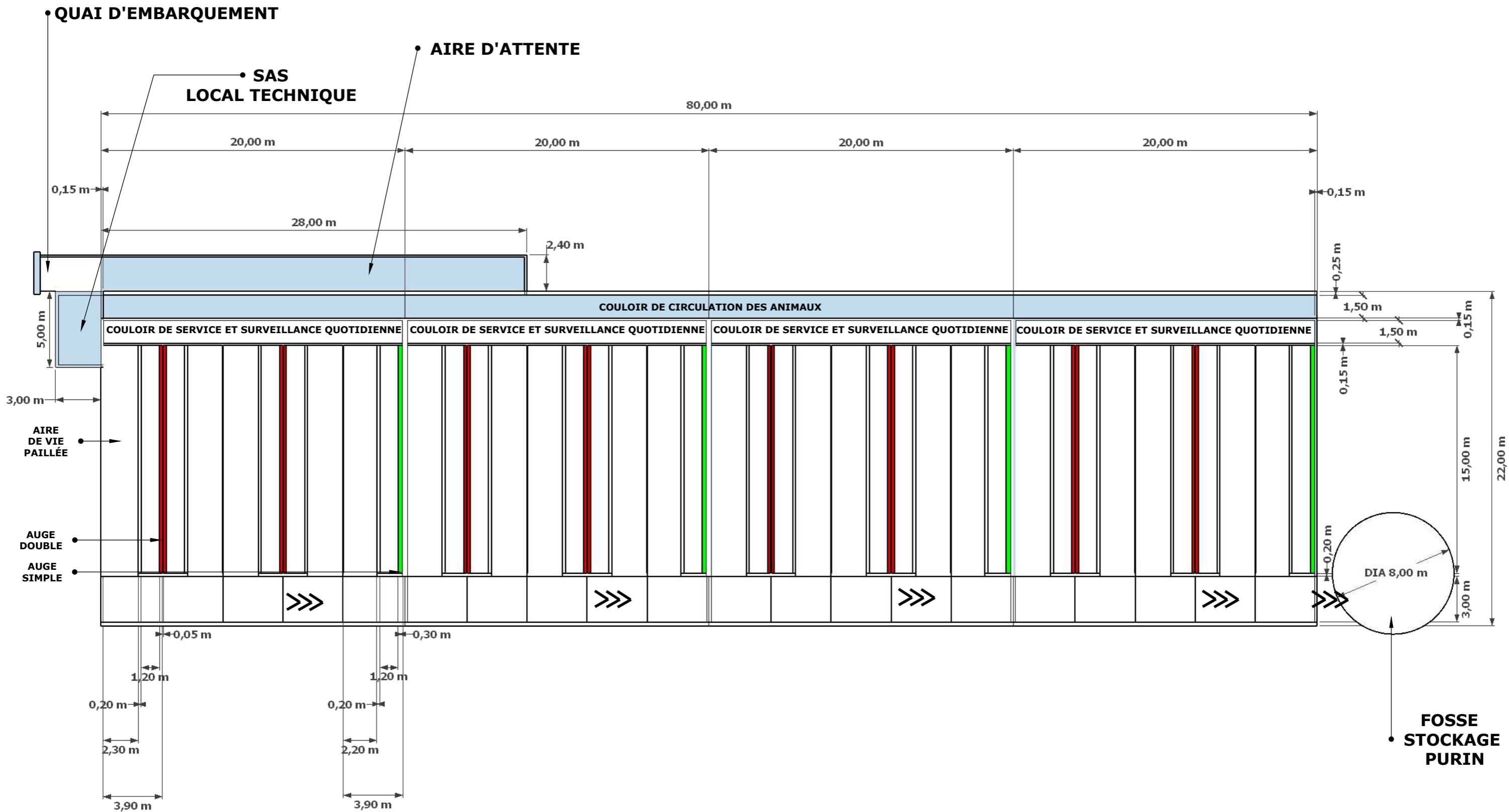
➤ Bâtiment n° 6 – Bâtiment traditionnel

- Abrite les génisses de moins de 2 ans
- Elevage sur litière accumulée de paille

➤ Bâtiment n° 7 – Bâtiment traditionnel

- Abrite l'atelier et la cuve à gazole

Les bâtiments et installations sont repérées par leur numéro sur le plan de situation de détail ci-après.



Dessiné par :
I. LAUCAIGNE

Version N° : 4 Echelle : 1:250

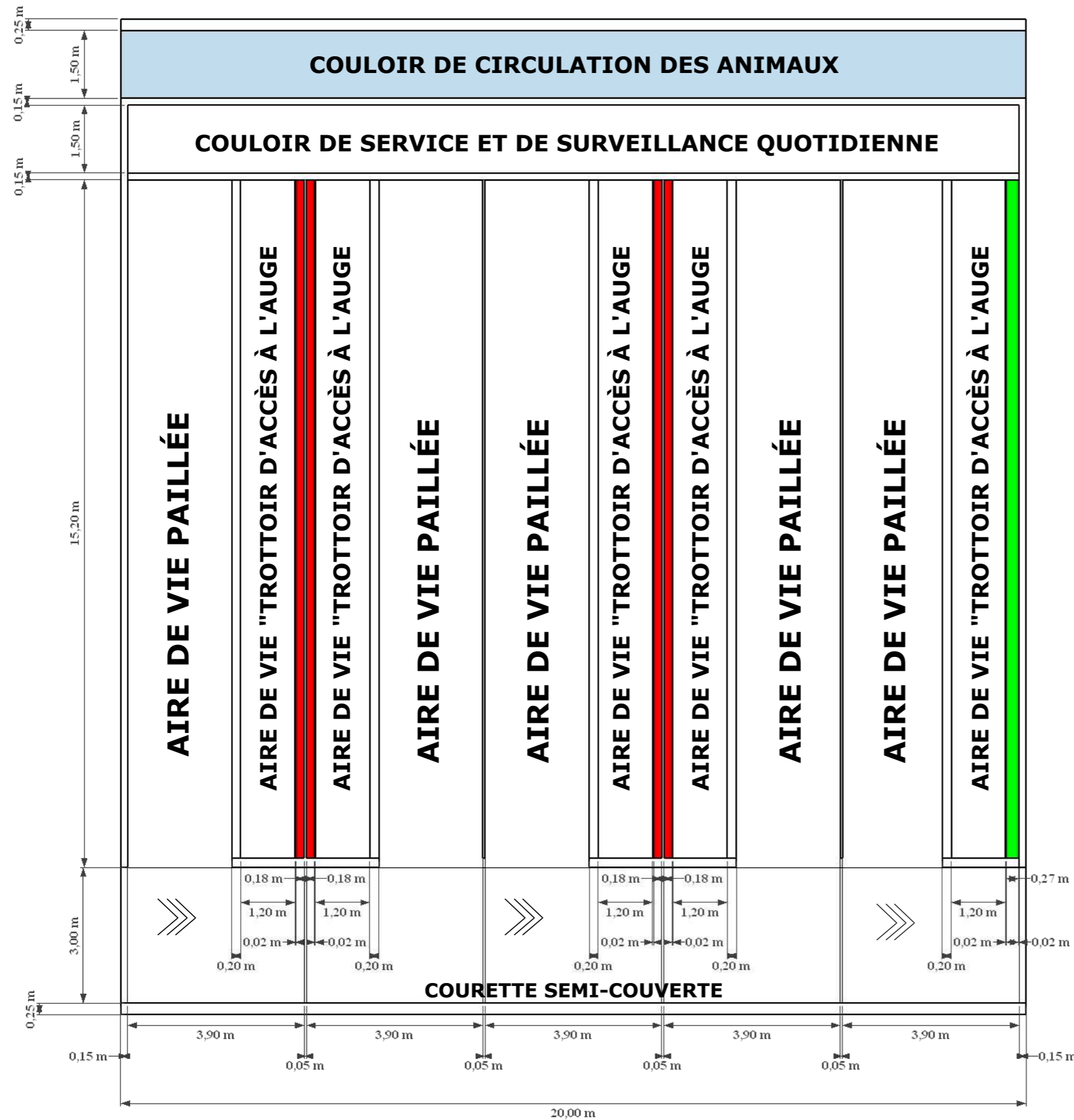
Modifiée le : 20/04/2023


Ce plan a pour but d'exposer une conception rationnelle de bâtiments d'élevage. La bonne exécution du bâtiment, de ses fondations et de tous les calculs de résistance sont sous la seule responsabilité des entrepreneurs. Ce plan est un document administratif.

CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT
D'ENGRASSEMENT SUR LITIÈRE
ACCUMULÉE




GAEC DU LYS
12 220 GALGAN

Plan vue aérienne

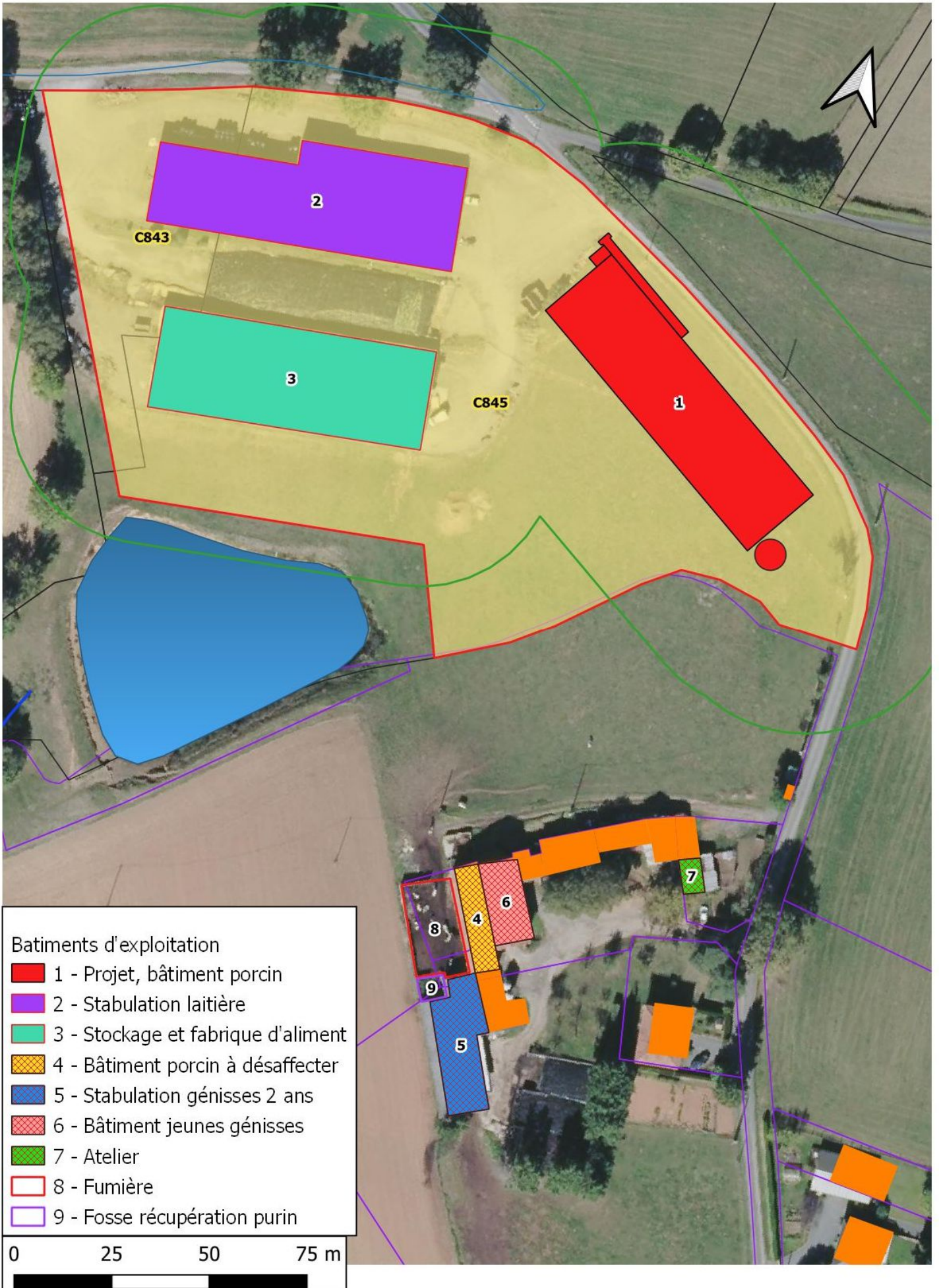


	Dessiné par :	Version N° : 1
	I. LAUCAIGNE	Echelle : 1 : 100
<p align="center">Ce plan a pour but d'exposer une conception rationnelle de bâtiments d'élevage. La bonne exécution du bâtiment, de ses fondations et de tous les calculs de résistance sont sous la seule responsabilité des entrepreneurs. Ce plan est un document administratif.</p>		
<p align="center">CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT D'ENGRAISSEMENT SUR LITIÈRE ACCUMULÉE</p>		
<p align="center">GAEC DU LYS</p> <p align="center">12 220 GALGAN</p>	<p align="center">Plan vue aérienne de 1 module</p> <p align="center">Modifié le : 20/04/2023</p>	

LÉGENDE

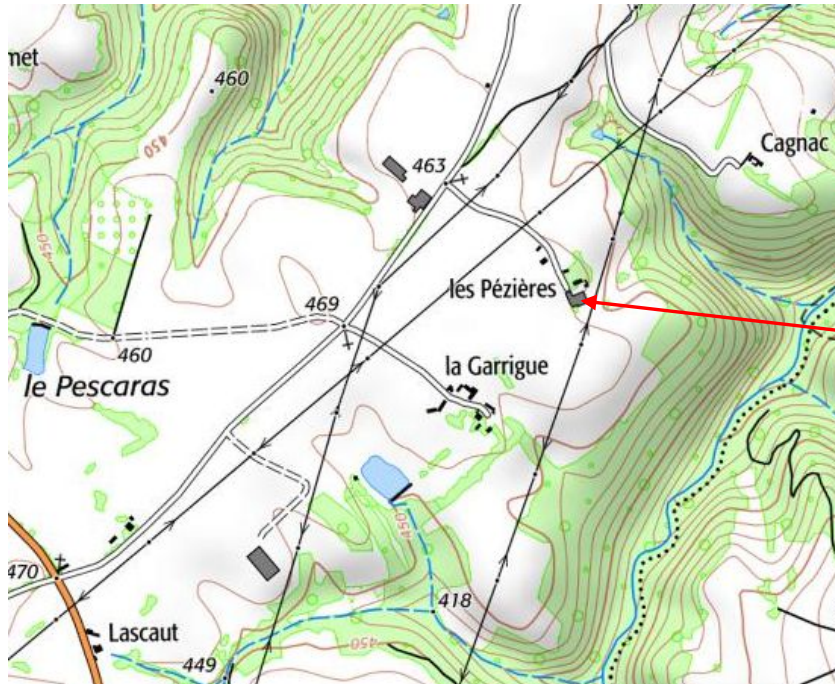
 **AUGE DOUBLE**
 **AUGE SIMPLE**
 **SENS D'ÉVACUATION DU PURIN VERS LA FOSSE DE STOCKAGE**

GAEC du LYS - Plan de situation de détail



Autres sites d'élevage

Les Pezières commune de Galgan : Bâtiment d'engraissement de porcs de 130 places, sur caillebotis partiel - bâtiment vétuste



Bâtiment d'élevage

La Conquie commune de Peyrusse le Roc : Bâtiment d'engraissement de 350 places, sur caillebotis – bâtiment trop couteux à rénover.



Bâtiment porcin

Courviac, commune de Les Albres : stabulation pour les vaches allaitantes.

1.6 Ouvrages de stockage des effluents

En synthèse de la description des bâtiments, les ouvrages de stockage des effluents s'établissent comme suit :

- Fosse sous bâtiment des vaches laitières : 1700 m³
- Fosse de récupération du purin et de la partie découverte des courettes du bâtiment porcin en projet : 125 m³
- Fumière du bâtiment n° 5 de 320 m², entourée de 3 murs ;
- Fosse de récupération du purin de la précédente de 100 m³.

Les fumiers issus des litières accumulées des autres bâtiments bovins sont essentiellement stockés au champ.

1.7 Effectifs bovins et porcins, production de lisier et fumier

Après projet, les effectifs bovins et porcins, présents ou produits, ainsi que les éléments fertilisants correspondant et les volumes d'effluents, sont indiqués dans le tableau ci-dessous :

		Kg d'azote total /animal (références moyennes)	Nbr d'anx produits/an ou effectif moyen	Unités d'azote total /an	Dont Kg d'azote produits au pâturage	Volume/an en m ³ de lisier et tonnes de fumier
Troupeau laitier	Vaches laitières	83	105	8 715	0	1 743 m ³
	Vaches tarées	40,5	30	1 215	709	899 t
	Génisses > 2 ans	54	34	1836	1071	
	Génisses de 1 à 2 ans	42,5	30	1 275	744	
	Génisses < 1 an	25	40	1 000	583	
Troupeau allaitant	Vaches allaitantes	68	30	2 040	1 190	
	Génisses < 1 an	25	15	375	219	
	Broutard < 1 an	27	15	405	236	
	Génisses de 1 à 2 ans	42,5	8	340	198	
	Taureaux	73	2	146	85	
porcs	Porcs charcutiers de 30 à 145kg	2,47 (*)	1600	3 952	0	659 t
				21 299	5 035	

(*) = 1,88 + (27kg x 0,022)

Tableau extrait du fascicule Plan d'Épandage réalisé par FIPSO

Références issues du RMT Elevage Environnement de 2016 (voir en annexes du fascicule Plan d'Épandage)

Production et stockage du fumier issu du bâtiment porcin

La production de fumier de porcs est estimée à 659 tonnes. Ce fumier sera stocké au champ.

Projet de méthaniseur

Parallèlement à son projet porcin, le GAEC du Lys s'implique dans le montage d'un projet de méthaniseur, sur un autre site que ceux cités dans le présent dossier. Ce méthaniseur, dont le dossier est en cours de constitution, recevra la majeure partie des fumiers produits sur l'exploitation et en particulier le fumier de porc du nouveau bâtiment.

Le stockage au champ du fumier de porc est donc une solution provisoire, qu'il conviendra de réexaminer selon l'avancement du projet de méthaniseur.

Production et stockage du purin issu du bâtiment porcin

La production de purin issu des courettes du bâtiment porcin en projet s'établit selon les paramètres suivants :

- Surface découverte : 96 m² (80 m longueur x 1,5 m largeur)
- Pluviométrie retenue (données sur Capdenac-Gare) : environ 1000 mm/an, soit 1 m
- Volume de purin à retenir : 96 m² x 1 m = 96 m³
- Volume de stockage nécessaire pour 6 mois de stockage : 48 m³ (volume nécessaire pour une bonne valorisation économique).

Compte tenu d'un volume annuel de purin de l'ordre de 100 m³ et d'une capacité de stockage utile de 125 m³, la durée de stockage est supérieure à 1 an.

Production et stockage des effluents de vaches laitières

- Production de lisier : 1743 m³
- Production d'eaux blanches et vertes : 106,9 m³/mois = 1283 m³
- Total : **3026 m³**

Avec une capacité de 1700 m³, la durée de stockage est de 6,7 mois, ce qui est nettement supérieur au minimum réglementaire de 4 mois.

Production et stockage des fumiers et purin des autres bovins

Le fumier issu des bâtiments n° 5 et 6 est majoritairement stocké au champ. Cependant, une fumière s'étend au nord du bâtiment 5, d'une surface de 320 m², entourée de 3 murs. Cette fumière permet un stockage tampon avant le stockage au champ, durant au moins 3 mois. Le purin de cette fumière est recueilli dans une fosse contiguë d'environ 100 m³.

Nous constatons par conséquence que les capacités de stockage sont correctement dimensionnées, compte tenu, notamment de l'importance des surfaces en herbe dans le plan d'épandage

1.8 Plan d'épandage et bilan de fertilisation

Le plan d'épandage et le bilan de fertilisation sont présentés dans le fascicule réalisé par FIPSO, joint au dossier. Nous invitons le lecteur à se reporter à ce document.

Surfaces inscrites au plan d'épandage et surfaces épandables

Le GAEC du LYS exploite 259,9 ha sur le territoire de 6 communes, répertoriées comme suit :

Communes :	SAU	SPE1	SPE2
Asprières	20.01	15.74	12.66
Bouillac	0.28	0.28	0.28
Capdenac	121.05	61.28	29.3
dont PPR	25.53	15.07	0
Galgan	52.79	38.46	33.26
Les Albres	57.64	47.69	37.56
Naussac	8.08	5.55	2.7

total 6 communes :	259.9	169	115.76
---------------------------	--------------	------------	---------------

Tableau extrait du fascicule Plan d'Epandage réalisé par FIPSO

L'étude du plan d'épandage et le fait que le GAEC dispose de deux types d'effluents, lisier et fumier, conduisent au calcul de deux surfaces épandables, définies comme suit :

- Surface apte à l'épandage du fumier (SPE1) : 169,0 ha
- Surface apte à l'épandage du lisier (SPE2) : 115,76 ha

Nous noterons l'importance des zones interdites à l'épandage pour raison réglementaire ou pour exclusion pédologique ou géomorphologique, puisque la surface épandable maximale représente 65% seulement de la surface totale et que la surface épandable représente 44,5 % de la surface totale.

Les principaux ratios du bilan de fertilisation sont présentés ci-après, extraits du fascicule Plan d'Epandage réalisé par FIPSO. Ces ratios montrent que les effluents recyclables dans de bonnes conditions agronomiques sur le plan d'épandage.

Prévu - Indicateurs agronomiques azote

• Azote organique et minéral de l'exploitation

• Production	<input type="text" value="21 299"/> kgN
dont :	
- azote produit au bâtiment	16 264 kgN
- azote produit au plein-air	kgN
- azote produit au pâturage	5 035 kgN
• Imports (sauf N industriel)	<input type="text"/> kgN
• Exports et traitements	<input type="text"/> kgN
• Azote organique à gérer sur l'exploitation	<input type="text" value="21 299"/> kgN
dont :	
- azote maîtrisable (sauf N industriel)	16 264 kgN
• Azote minéral épandu sur l'exploitation	<input type="text"/> kgN
• Azote organique + minéral à gérer sur l'exploitation y compris N industriel	<input type="text" value="21 299"/> kgN

• Surfaces disponibles

• SAU	<input type="text" value="259,57"/> ha
SPE exploitation	<input type="text" value="169,94"/> ha
Surface pâturée non épandable en propre	<input type="text" value="23,22"/> ha
• SD170 en propre	<input type="text" value="193,16"/> ha
Sols nus	<input type="text"/> ha
• Surface en Couvert Environnemental (SCE)	<input type="text"/> ha
Surface en culture aidée PAC ou en gel	<input type="text"/> ha

• Indicateurs agronomiques

• Azote organique sur la SAU	<input type="text" value="82,1"/> kgN/ha
• Azote minéral sur la SAU	<input type="text"/> kgN/ha
• SAMO au sein de l'exploitation	<input type="text" value="114,35"/> ha
dont :	
- maïs	35,37 ha
- prairies	47,12 ha
- céréales	31,86 ha
- autres cultures	
• Azote organique épandu sur la SAMO	<input type="text" value="142,2"/> kgN/ha
• Pression azotée totale sur la SAU	<input type="text" value="82,1"/> kgN/ha
• Pourcentage de la SAU en sols nus l'hiver	<input type="text" value="0,0"/> %
• Part de la SCE dans la surface aidée PAC ou en gel	<input type="text"/> %

• Bilan global de fertilisation azotée

	Total	Maîtrisable
• Apport au sol	21 299 kgN	16 264 kgN
• Exportation par les récoltes		37 295 kgN
• Solde avant apport d'engrais minéraux	-15 996 kgN	-21 031 kgN
soit <input type="text" value="-61,6"/> kgN/ha		<input type="text" value="-81,0"/> kgN/ha
• Engrais minéraux		kgN
• Solde après apport d'engrais minéraux	-15 996 kgN	-21 031 kgN
soit <input type="text" value="-61,6"/> kgN/ha		<input type="text" value="-81,0"/> kgN/ha

I-CÔNE / CLÉ de SOL 7.98.05 - Conforme méthode COMIFER Avis COREN - Réf : I-CONE/CLÉ de SOL/2002.02.07

